



**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Session ordinaire)**

Une séance du Conseil Municipal aura lieu **en Mairie** des Roches de Condrieu

**LE MARDI 28 FEVRIER 2023 A 19 H 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL AUX ROCHES DE CONDRIEU**

L'ordre du jour est le suivant :

1/ INTERCOMMUNALITE

- Adoption du rapport annuel 2021, sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - communauté de communes « entre Bièvre et Rhône »,
- Participation communale au déploiement du bus itinérant France service MSA en milieu rural,
- Validation de principe pour le développement de l'effacement diffus sur le territoire de la commune Les Roches De Condrieu,
- Entente intercommunale pour la gestion de la compétence enfance-jeunesse (accro) – modification tarifaire

2/ FINANCES

- Approbation du compte de gestion du trésorier 2022
- Approbation du compte administratif 2022 du budget de la commune en adéquation du compte de gestion du trésorier 2022
- Affectation du résultat budget commune
- Te38 – travaux sur réseaux d'éclairage public – passage au LED – Centre Bourg
- Convention avec l'école privée pour le remboursement des activités au titre de la « génération vélo »

3/ RESSOURCES HUMAINES

- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG38
- Traitement dématérialisé des dossiers retraite – prestation assistance retraite

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- Rapport social unique 2021
- Référents déontologiques
- Informations par le bureau municipal.

Aux Roches de Condrieu, le 20 février 2023.

La Maire
Isabelle DUGUA

